

FEMMES

Colloque

ET PATRIMOINE

EN DROIT COMPARÉ

LA CONVENTION D'ISTANBUL, OUTIL DE LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

📍 Conseil de l'Europe
Salle G03
67000 Strasbourg

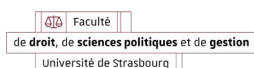
23 janvier 2026 | 8h45-13h00

Responsabilité scientifique :
Claire Farge, Julie Mattiussi,
Estelle Naudin, Delphine Porcheron

organisé par



partenaires



9h00 - Ouverture des travaux

Estelle Naudin, Université de Strasbourg et Claire Farge, avocate : Co-présidentes
Commission ACE Femmes et patrimoine

Anna Matteoli, Directrice du CIDFF Bas-Rhin - **La Convention d'Istanbul et les inégalités patrimoniales**

9h20 - L'approche des économistes

Nicolas Fremeaux, Université de Rouen Normandie
Marion Leturcq, Ined

9h50 Temps de discussion

10h00 - Table ronde - Femmes et patrimoine en droit comparé - Situation en Europe

Animée par Julie Mattiussi, Université de Strasbourg

Nathalie Baillon-Wirtz (Allemagne, Université de Reims)

Tatiana Cardoso (Portugal, avocate)

Clarissa Fonda (Italie, notaire)

10h30 - La force de la coutume en Afrique dans la perpétuation des inégalités

L'exemple togolais, Prosper Kokou Gadegbeku, notaire & Nestor Kouami, docteur en droit

11h Pause

Présidence Delphine Porcheron, Université de Strasbourg

11h15 - Perspectives de droit international privé

Ilaria Prettelli, Institut de droit comparé de Lausanne

11h45 - Retour d'expérience sur la pratique du divorce international

Alexandre Boiché, avocat

12h15 - Rapport de synthèse

Jérémy Houssier, Université de Reims

CONTACT ET INSCRIPTION

Entrée libre mais **inscription obligatoire avant le 13 janvier 2026**

Inscription en ligne : www.europa.unistra.fr

☎ Contact : fru6703-contact@unistra.fr

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET DES NOTAIRES

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67